

Vingt bourses artistiques au concours à Genève

L'Hospice général met au concours vingt bourses pour des résidences d'artiste. Dix sont offertes aux artistes genevois fortement impactés par la crise du Covid et dix sont destinées à des artistes inscrits auprès de l'institution du bout du lac.



Vingt bourses sont mises au concours dans le cadre du projet « Résidences croisées ». L'Hospice général entend soutenir les artistes précarisé·e·s par la crise, tout en utilisant concrètement l'art comme vecteur de lien social. L'institution d'action sociale donne ainsi un signal fort pour encourager les partenariats entre acteurs sociaux et culturels.

Les dix artistes qui auront été sélectionné·e·s sont invité·e·s à s'inspirer des réalités des bénéficiaires de l'institution pour créer une œuvre. Ils et elles iront à leur rencontre dans des centres d'action sociale ou dans les centres d'hébergement collectif pour requérant·e·s d'asile.

Dix bourses supplémentaires seront dédiées à des artistes inscrits à l'Hospice général, qu'ils soient bénéficiaires de l'action sociale ou migrant·e·s.

Un rappeur comme ambassadeur

Le rappeur genevois Slimka a accepté d'être l'ambassadeur de ce projet. « Il est intéressant de rencontrer des personnes qui n'ont peut-être pas les mêmes chances que nous. Pour cette Résidence, il s'agira d'un échange entre les jeunes et moi, où chacun apprendra de l'autre. Il y a une très importante scène artistique genevoise et c'est une bonne surprise que l'Hospice s'y intéresse. Il faut miser là-dessus », commente le musicien.

Une commission d'expert·e·s se réunira afin de sélectionner les artistes lauréats. Elle est composée de :

- Mauricio Estrada-Munoz - adjoint de direction au Musée d'Ethnographie de Genève
- Olivier Kaeser – commissaire d'expositions et directeur d'Arta Sperto
- Sylvie Léget – responsable du projet Résidences croisées à l'Hospice général
- Cléa Redalié – responsable pôle culture à l'Office cantonal de la Culture et du Sport
- Arnaud Robert – journaliste, réalisateur, écrivain

A l'issue des résidences, les œuvres seront valorisées durant un événement ou grâce aux partenariats tissés avec des institutions culturelles genevoises. Le format de cette restitution dépendra du type d'œuvres qui auront été créées.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2021. Les Résidences se dérouleront entre septembre 2021 et janvier 2022.

Le règlement et le lien pour déposer une candidature se trouvent [sur le site](#) de l'Hospice général.